



COMITE DROME ARDECHE
Maison des bénévoles Drôme
Ardèche

71, rue Latécoère 26000 VALENCE

Site: <http://www.drome.ffrandonnee.fr>

Site: <http://www.drome.ffrandonnee.fr>

Garantie financière:

GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 P

RANDONNEURS TRICASTINS
gymnase Plein Soleil
26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX
Mail : randonneurstricastins@gmail.com

Séjour au cœur du massif de l'OISANS

Du samedi 27 Juin au samedi 4 Juillet 2020, soit 8 jours/ 7

nuits

NOTICE D'INFORMATION

Pour notre séjour-montagne 2020, nous vous proposons de séjourner au cœur du massif de l'Oisans, dans la station d'OZ en OISANS, près de l'Alpe d'Huez.

Le centre de vacances VILLAGE CLUB SOLEIL, construit en 2017 est idéalement situé à 1350 m d'altitude. Les montagnes environnantes nous offriront une large palette de randonnées et la découverte de magnifiques paysages de lacs et sommets.

Nos accompagnateurs (diplômés BE) nous feront découvrir chaque jour un aspect différent de cette région.

Le séjour est ouvert à tous les adhérents de l'association : promeneurs et randonneurs. Le nombre de places étant limité, il faut vous inscrire très rapidement !

Nous ferons 3 groupes : promeneurs, groupe 2 et groupe 1, et chaque groupe sera encadré par un accompagnateur.

Suivant le groupe choisi, vous pourrez marcher entre 3 et 6 heures, faire entre 7 et 20 km, et un dénivelé entre 150 et 1000 m. Le programme détaillé des randos sera établi ultérieurement et pourra être adapté ponctuellement chaque jour si besoin, en fonction de la météo ou de la forme physique des participants. L'altitude maximum en randonnée pourra être d'environ 2800 m

PROGRAMME :

- Samedi 27 juin : trajet St Paul-Trois-Châteaux - Oz en Oisans
- Dimanche 28, lundi 29 et mardi 30 juin : randonnées avec accompagnateurs,
- Mercredi 1er juillet : journée libre sous votre responsabilité,

- Jeudi 2 juillet et vendredi 3 juillet : randonnées avec accompagnateurs,
- Samedi 4 juillet : retour à St Paul-Trois- Châteaux.

ATTENTION : nous ne pourrions vous garantir votre inscription que lorsque votre place dans une voiture sera assurée (si vous êtes passager) ; Le séjour est garanti si le nombre de participants se situe entre 15 et 35. Vous en serez avertis vers le 15 décembre ;

HEBERGEMENT :

En pension complète au centre de vacances VILLAGE CLUB SOLEIL. Nous serons logés en chambres de 2 personnes avec sanitaires : la répartition dans les chambres se fait soit au moment de l'inscription soit au plus tard avant la réunion d'organisation prévue une semaine avant le départ.

Les petits déjeuners sont sous forme de buffet. Les repas de midi sont sous forme de pique-nique et le soir nous découvrirons une cuisine traditionnelle de la région.

Prix du séjour: 420 € environ

Ce tarif comprend :

- L'hébergement en chambre double ou de 2 personnes, linge de toilette fourni, sanitaires privés ; le ménage est fait une fois dans la semaine.
- La pension complète du dîner du J1 au petit-déjeuner du J8 : vin de pays à discrétion à tous les repas, repas adaptés aux régimes spéciaux (pensez à nous le signaler à votre inscription, ou au moins 15 jours avant le départ).
- L'accès au bar (payant) et animation soirées (gratuites).
- La taxe de séjour (0,80 € par jour et par personne).
- Les 3 accompagnateurs pendant 5 journées.
- Le coût d'utilisation de l'immatriculation tourisme auprès de la FFRP.
- L'accès au bassin de détente intérieur, chauffé avec bain bouillonnant, sauna et hammam.
- télévision dans les chambres ; accès wifi dans tout l'établissement.

Ce tarif ne comprend pas :

- L'option chambre individuelle : nombre limité, sous réserve de disponibilité (75,6 € pour les 7 nuits, à réserver et régler à l'inscription).
- Les boissons autres que le vin servi à table.
- Les assurances annulation-interruption, bagages (voir documents annexes pour souscrire des assurances).
- Le covoiturage depuis St Paul et sur place pour se rendre au départ des randos.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la diffusion de cette notice d'information. Dès votre 1er versement, votre inscription vous sera confirmée et vous recevrez votre bulletin-contrat d'inscription.

L'inscription deviendra définitive dès que vous nous aurez remis le contrat d'inscription signé.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 20 novembre 2019

Avec votre contrat, nous vous enverrons les formulaires d'assurances : vous aurez la possibilité de souscrire aux assurances individuelles (facultatives) pour l'annulation ou interruption de voyage, et bagages. Il vous suffira de joindre un chèque avec le montant correspondant, à l'ordre des **RANDONNEURS TRICASTINS**.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Selon les modalités du contrat d'assurance, si vous en avez souscrit une. Dans le cas contraire, en cas d'annulation du séjour avant l'arrivée, de désistement total ou partiel, les conditions suivantes seront appliquées :

- Tout séjour interrompu ou toute prestation non utilisée du fait du participant au séjour ne peut donner lieu à aucun remboursement sauf si assurance souscrite.
- Plus de 45 jours avant l'arrivée : indemnité de 5 % du montant total du séjour
- Entre 45 jours et plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 25 % du montant total est dû
- Entre 30 jours et plus de 10 jours avant la date d'arrivée : 50 % du montant total est dû
- 10 jours et moins avant la date d'arrivée : 100 % du montant total est dû

PAIEMENT :

se fera en 2 versements, soit par chèque bancaire, soit par carte bancaire directement en téléphonant au numéro que nous vous donnerons.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Imprimer et remplir le bulletin d'inscription ci joint et y joindre :

* 1 chèque de 150 € à l'ordre de VILLAGE CLUB SOLEIL (ou un chèque de 225,6 € si vous choisissez une chambre individuelle, **dans la limite des disponibilités.**)

Ce chèque sera envoyé au centre de vacances et débité vers le 30 novembre 2019.

* dès que les inscriptions seront closes, nous vous donnerons le montant exact (le coût des animateurs dépend du nombre de participants) ; le solde sera à régler début mai.

Pour tous, joindre une enveloppe timbrée (courrier 20 grammes) avec votre adresse pour l'envoi du contrat signé.

Pour ceux qui n'ont pas internet, joindre en plus une enveloppe pour courrier de plus de 100 grammes, avec votre adresse, pour l'envoi du contrat et des propositions d'assurance.

Inscriptions et chèques sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Association (Gymnase Plein Soleil) ou par courrier à l'adresse du gymnase (gymnase Plein Soleil, boulevard St Vincent, 26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX). **En mentionnant sur l'enveloppe : séjour Juin 2020.**

Nous espérons que le choix de l'équipe organisatrice vous permettra de découvrir ou redécouvrir une nouvelle région idéale pour la randonnée, pour tous niveaux.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.